

FORMATION PROFESSIONNELLE

Administrer une structure de production de spectacle vivant

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation permet de gagner en autonomie, en confiance personnelle et de se professionnaliser afin de s'épanouir dans son travail. Elle a pour but de motiver les stagiaires à acquérir des automatismes de gestion et une curiosité d'informations pour servir au mieux les projets de la structure et travailler en toute sérénité. Au fil des différents modules, les stagiaires mettront en pratique chaque notion abordée pour partir avec des outils dédiés à utiliser dans leur structure dès la fin de la formation.

Des ressources seront mises à la disposition des stagiaires durant les 8 demi-journées de formation : textes de loi, applications pratiques, conseils et modèles.

À l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- Dresser la carte d'identité de la structure de production
- Respecter les exigences réglementaires du spectacle vivant
- Analyser et établir des documents contractuels
- Établir un budget
- Suivre et gérer les finances de la structure de production

FORMATRICE



Marion Folliasson



PROCHAINES SESSIONS

sur demande

PUBLICS

- Toute personne occupant ou désirant occuper des fonctions liées à la gestion administrative et financière d'une structure de production de spectacle vivant
- Étudiantes et étudiants s'orientant vers des postes d'administration
- Bénévoles d'association souhaitant servir au mieux les intérêts de leur structure

DURÉE

6 journées soit 40 heures

PRÉ-REQUIS

- Comprendre et parler le français
- Maîtriser un outil de traitement de texte et tableur
- Avoir un ordinateur portable qui puisse être connecté à internet en wifi

MÉTHODES UTILISÉES

Interrogative et active (mises en pratique)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Quiz soumis en début et en fin de formation

LIEU DE LA FORMATION

Formation en présentiel à Avignon ou en distanciel

COÛT DE LA FORMATION

60,00 € TTC / heure soit 2 400,00 € TTC
Finançable par les OPCO
NDA OF : 93 84 04438 84

L'ÉVEILLEUR

Organisme certifié Qualiopi
pour ses actions de formation

Marion FOLLIASSON
formations@leveilleur-scop.fr
+33 (0)6 31 80 80 70
► Pré-inscription :
<http://leveilleur-scop.fr>

FORMATION PROFESSIONNELLE

Administrer une structure de production de spectacle vivant



MODULE N°1 CARTE D'IDENTITÉ DE LA STRUCTURE

- Introduction
- Présentation de la fiche de poste de l'administrateur et quiz de positionnement
- Rappel de la réglementation et des obligations sociales pour chaque point abordé
- Établissement d'un document unique pour travailler au quotidien et gagner en efficacité

À l'issue de la session, chaque stagiaire disposera d'un outil exhaustif de pilotage de sa structure.

Points présentés :

Raison sociale, objet, forme juridique, gouvernance, coordonnées, SIRET, activité principale exercée, régime de TVA, convention collective, licence d'entrepreneur de spectacles, compte bancaire, assurances, URSSAF, cotisation à l'assurance chômage (France Travail), cotisations vieillesse, prévoyance et mutuelle (Audiens), congés spectacles, Médecine du Travail, comité d'entreprise (FNAS / CACS-SVP), contribution au fonds des organisations syndicales (FCAP / FCAP-SVP), contribution à la formation professionnelle continue (AFDAS), taxe sur la billetterie (ASTP / CNM), collecte des droits d'auteurs et droits voisins (SACD / SACEM).

Liste complétée pendant la formation en fonction des besoins des stagiaires.



MODULE N°2 DOCUMENTS CONTRACTUELS ENGAGEANT LA STRUCTURE

- Embauche de salariés - Droit du Travail : temps de travail et ouverture de droits, postes des annexes VIII et X, modes de rémunération (heures ou cachet), grille de salaires minimums des conventions collectives, déclaration préalable à l'embauche, contrat de travail, bulletin de salaire, Attestation Employeur Mensuelle ou AEM, Congés Spectacles - Certificat d'emploi.
- Droits d'auteurs et droits voisins - Code de la propriété intellectuelle : artiste-interprète et artiste-auteur, notion d'œuvre d'art, contrat de cession de droits d'auteurs, note de droits d'auteurs.

- Exploitation des spectacles : location d'un lieu de représentation, prix de cession, devis et factures, contrat de vente, coréalisation, répartition, minimum garanti, coproduction, droits de suite, droits de garde, responsabilité de la billetterie, responsabilité des déclarations et règlements des taxes et droits d'auteurs.

La formatrice fera un focus réglementaire sur chaque type de contrats abordés (mentions et obligations, conseils en rédaction et points de vigilance).
Des modèles utilisables seront distribués en support.



MODULE N°3 GESTION FINANCIÈRE DE LA STRUCTURE

- Notion d'exercice comptable, comptabilité d'engagement ou de trésorerie, suivi de trésorerie, plan comptable, états financiers, bilan et compte de résultat, budget prévisionnel.
- Recherches de financements – dons, cagnotte participative, subventions, aides.

- Bilan : quiz sur les thématiques abordées et échange sur les problématiques rencontrées.

La formatrice détaillera les grands principes de comptabilité et du plan comptable.
Des exercices pratiques seront mis en place pour le montage financier dans la cadre de recherches de fonds, Un panorama des aides financières du secteur sera également proposé.